



Envoie d'un courriel diffamatoire sur le réseau d'entreprise

Par **yojuvi**, le **07/01/2009** à **15:56**

Un agent sous ma responsabilité dont le contrat n'a pas été renouvelé, à envoyé par courrier électronique sur l'ensemble du réseau de l'entreprise un mail contenant des allégations et des propos diffamatoires sur sa hierarchie; Une plainte en diffamation étant envisagé merci de m'informer de la démarche à suivre ainsi que des aides possibles; faut il prendre obligatoirement un avocat?